

# Les professionnels de la santé consultés

Une maison médicale est à l'étude. Les professionnels de la santé ont été consultés pour la mettre en place.

On sait que la question de la santé en milieu rural interpelle depuis plusieurs années nos élus comme les patients actuels ou futurs. L'étude du regroupement des professionnels intervenants en un lieu unique dans un canton ou une communauté de communes est bien lancée, à la demande des élus des trois communautés de communes de Darney, Lamarche et Monthureux, qui souhaitent agir en synergie, afin de ne pas multiplier les réalisations dans un même domaine. Après l'organisation des " universités de la médecine en milieu rural " au printemps dernier, le contact est constant entre les étudiants en médecine de la faculté de Nancy et les initiateurs du projet. Il s'avère qu'il y a un besoin fort et impératif de se regrouper pour mieux travailler. Encore faut-il des professionnels acceptant ce groupement : il y en a, des jeunes qui aspirent à travailler différemment de leurs aînés, souhaitant ne plus être seuls face à leur clientèle, pouvoir travailler en équipe afin de mieux pratiquer une médecine à taille humaine, parce qu'il y aurait toujours un collègue pour prendre le relais. Il s'agit pour eux non pas de travailler moins, ni d'accéder facilement à tel ou tel équipement de loisir ou de culture, mais bien plus de travailler autrement, d'avoir un certain "con-

fort " de pratique. Dernièrement, une réunion à destination des médecins, infirmiers, dentiste, kinésithérapeutes, pharmacien, et plus généralement tous intervenants de la santé, s'est tenue à l'hôtel de ville de Monthureux. Alain Roussel, conseiller général de Monthureux, indiquait que le sujet en question, répondre aux besoins de la population au niveau de sa santé, était le sujet prioritaire pour les années à venir : " Si l'on ne peut plus accéder aux soins à proximité de chez soi, ce n'est plus la peine de mettre en place des moyens de travail ". Le comité de pilotage et les élus avaient invité F. Bienvenot et Th. Stephanelli, deux consultants du cabinet Adopale à présenter à l'assemblée l'étude de la faisabilité et de coordination des maisons de santé pluridisciplinaires projetées par les trois communautés de communes du secteur. Ces derniers viennent au contact direct des professionnels, et pendant plusieurs semaines, établiront un " état des lieux ", avec rencontres de chacun, récupérations des informations, puis élaboration des scénarios et aide à la décision, mise à plat des hypothèses de travail, analyses du scénario retenu. Il s'agit de définir comment organiser la prise en charge des patients dans la zone définie, d'établir un schéma de fonctionnement d'une



Venus nombreux à cette présentation de l'étude, tous les intervenants professionnels de santé seront consultés au cours de prochaines semaines.

structure juridique et financière, pour un projet réaliste et cohérent. Les trois communautés ont déjà défini le lieu d'implantation de leur maison médicale, chaque réalisation pouvant être complémentaire des autres, et, ce que souhaitent généralistes et patients, sera en mesure d'accueillir des actions de prévention, et régulièrement des spécialistes, on sait que pour obtenir des rendez-vous auprès d'eux en ville, il faut s'armer de patience. À noter que les professionnels ne seront pas obli-

gés de s'y installer ou d'y tenir des permanences, chacun restant libre de ses choix et pouvant toujours exercer en toute indépendance. Un débat technique entre infirmiers, médecins, pharmaciens et membres du comité s'ensuivit, prouvant que le consensus sur le sujet sera difficile à réaliser, mais si chacun fait preuve de réalisme, de tolérance et de bon sens, par exemple, pour les patients, en chargeant leur comportement : aller consulter à la maison médicale, ou aller voir

l'infirmière, le kiné, etc, au lieu de faire venir ceux-ci pour un acte qui ne nécessite pas leur déplacement, ce sera bénéfique pour les patients, pour les professionnels et + l'assurance maladie. Enfin, un médecin faisait ce constat : l'atout d'un petit territoire ou d'une petite structure est sa réactivité, son inertie est moins grande, grâce à la mise en place d'un réseau médical et paramédical, ce sera plus attractif professionnellement pour les futurs praticiens.